

AUTRES PROCEDURES IMMOBILIERES

TYPES DE DOSSIER OU D'ACTES	PIECES A FOURNIR	ETAPES	DELAIS	ACTEURS	
FORMALITE FUSIONNEE					
<ul style="list-style-type: none"> - Mutation de propriété - Ventes fermes - Ventes sous conditions suspensives - Donations entre vifs - Donations - Mutations par décès - Liquidation de communauté - Ouvertures de crédit (plusieurs variantes) - Baux et conventions en général - Baux de plus de 3 ans - Actes de retraits partiels par attribution d'acte - Adjudications judiciaires - Actes de renonciation sur un bien immobilier - Fusions par absorption - Dations en paiement - Dissolution partage - Cession de parts sociales - Echange de biens immobiliers Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Lettre de demande de formalité ; - Fiche de formalité ; - Une expédition en bonne et due forme de l'acte de vente dument signé par les parties et le notaire ; - Les quittances de paiement ; - Le(s) Titre (s) de propriété - Certificat (s) afférent (s) 	1	Instruction de la demande de formalité fusionnée	15 JOURS	CONSERVATION FONCIERE
		2	Inscription des droits au livre foncier		
		3	Etablissement et délivrance de l'état foncier et (ou) Certificat d'inscription Hypothécaire, Certificat de Mutation de la Propriété Foncière.		
ENREGISTREMENT DES ACTES					
<ul style="list-style-type: none"> - Les actes portant transmission de propriété de biens meubles, immeubles et fonds de commerce (acte de vente) ; - Les actes portant transmission de jouissance de biens meubles, immeubles et fonds de commerce (contrat de bail ou déclaration de location verbale) ; - Les actes relatifs aux échanges de biens meubles et immeubles ; - Les contrats de mariage ; - Acte de reconnaissance d'enfant naturel ; - Les actes de donation ; - Les actes de succession (certificat d'acquit de droit) ; - Les actes de liquidation-partage ; - Les actes relatifs à la constitution d'entreprises ; - Les procès-verbaux d'assemblée générale ; - Les actes relatifs au capital social (augmentation, diminution.) - Les autres actes de société - Les actes de cession de droits sociaux (actions, parts sociales et part d'intérêt) ; - Les actes de fusion et opérations assimilées ; - Les actes relatifs à la dissolution et au partage de société ; - Les actes judiciaires ; - Les actes extra judiciaires ; - Les marchés publics - Les actes innommés 	<ul style="list-style-type: none"> - Lettre de demande de formalité ; - Fiche de formalité ; - Une expédition en bonne et due forme de l'acte de vente dument signé par les parties et le notaire, le cas échéant ; - Original de l'acte à enregistrer ; - Les quittances de paiement ; - Le(s) Titre (s) de propriété, le cas échéant 	1	Instruction de la demande de formalité fusionnée	03 JOURS	CONSERVATION FONCIERE
		2	Inscription des droits au livre foncier		
		3	Etablissement et délivrance de l'état foncier et (ou) Certificat d'inscription Hypothécaire, Certificat de Mutation de la Propriété Foncière.		